

Projet social et de développement durable.

Crèche Multi-accueil La Galipette

Saint-Pierre-lès-Elbeuf

1- Les modalités d'intégration de l'établissement dans son environnement social et vis-à-vis des partenaires extérieurs.

L'établissement d'accueil du jeune enfant la Galipette est situé dans le centre-ville de la commune de Saint-Pierre-lès-Elbeuf dans le département de la Seine-Maritime, en Normandie. Saint-Pierre-lès-Elbeuf est une commune urbaine, car elle fait partie des communes denses ou de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE 2020).

Saint-Pierre-lès-Elbeuf appartient à l'unité urbaine de Rouen, une agglomération inter-départementale regroupant 50 communes et 474 444 habitants en 2020. Limitrophe du département de l'Eure, la Commune fait partie de la Métropole Rouen Normandie regroupant 71 communes et 496 629 habitants (INSEE 2020) et se trouve dans la couronne de l'aire d'attraction de Rouen, catégorisée dans les aires de plus de 700 000 habitants avec ses 317 communes (INSEE 2020).

C'est la Ville qui est gestionnaire de l'établissement. La structure propose un multi-accueil : 17 enfants sont accueillis chaque jour en crèche (journée entière avec le repas du midi) et 7 enfants sont accueillis simultanément en halte-garderie (8h30-11h30 et 14h-17h). Ainsi, l'effectif total est de 24 enfants accueillis au moment les plus forts (hors dépassement autorisé).

La structure est au sein de l'espace petite enfance qu'occupe également le centre de loisirs maternel La Maison des Lutins. Cet espace est également utilisé par l'association Les Matern'ailes, association d'assistantes maternelles saint-pierraises. L'espace petite enfance est à proximité directe de deux des écoles maternelles de la commune, non loin également de l'accueil de loisirs élémentaire et de l'accueil adolescent installés au Cap'Jeunes.

Fort de ses 77 naissances en moyenne entre 2018 et 2022, les besoins d'accueil du jeune enfants sont continus à Saint-Pierre-lès-Elbeuf. En plus de la structure la Galipette, 52 assistantes maternelles agréées actives et deux Maisons d'Assistantes Maternelles privées ou associatives « Les Libellules » et « Barba Ma Mam », sont installées sur le Territoire saint-pierrais.

Pour exemple de familles concernées par la Galipette, la structure a accueilli 61 enfants différents en 2022 dont 64 % de petits saint-pierrais. Pour près de la moitié des familles accueillies, le foyer comptait 2 enfants à charge tandis que les foyers avec 3 enfants et plus, représentaient moins d'un quart d'entre elles. L'enfant accueilli était le seul enfant à charge pour à peine plus d'un quart des parents (Statistiques données Concerto Arpège 2022).

Au cours du dernier trimestre 2022, 5 familles sur les 34 accueillies étaient monoparentales soit 14.7% du public accueilli.

En 2022, les familles avaient un revenu moyen de 2069.74 euros mensuel pour un tarif horaire moyen d'1.19 Euros.

Pour plus de précision une analyse des besoins sociaux réalisée en 2021 se trouve en annexe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2023

Affichage : 17/10/2023

2- Les modalités de participation des familles à la vie de l'établissement.

A la Galipette, les parents sont invités à participer à la vie de la structure à diverses occasions.

L'équipe organise différents temps forts notamment de fin d'année scolaire ou de fin d'année civile qui permettent aux familles, enfants et professionnels de se retrouver et partager un moment convivial. A ces occasions, un spectacle, une animation, une sortie,... peuvent être proposés mais c'est avant tout la possibilité de temps d'échanges parents-professionnels dans un contexte plus détendu et moins conventionnel. Pour certaines familles, c'est aussi le moment de faire connaissance avec d'autres parents.

Les enfants profitent, à minima, d'un à deux spectacles par an à l'espace culturel Philippe TORRETON. Des parents sont invités à les accompagner pour profiter de ce moment avec leur enfant. Les parents sont de réels partenaires dans les projets ouverts sur l'extérieur. Leur participation aux sorties est d'autant plus importante que plus ils sont nombreux à être volontaire, plus nombreux encore seront les enfants à pouvoir bénéficier de ces instants privilégiés.

Depuis 2022, la Ville s'est engagée dans le Parcours d'Education Artistique et Culturelle et ce, dès la toute petite enfance en intégrant la crèche dans ce dispositif. Les familles sont pleinement associées lors des restitutions de projet (expositions photos, vidéos,...).

En juin, les enfants d'âge pré-scolaire sont conviés à une sortie qui leur est dédiée, accompagnés d'un de leur parent. Nous partageons ainsi un moment privilégié et créons des souvenirs de ces derniers instants passés ensemble. Pour les parents qui ne seraient pas disponibles, il n'est pas rare que des grands-parents nous rejoignent pour l'occasion.

La Ville de Saint-Pierre-lès-Elbeuf organise chaque année depuis 2017, généralement en mai, une semaine de la petite enfance. L'équipe de la Galipette y participe activement en proposant des ateliers pour les enfants accueillis mais aussi sur inscription pour les enfants ne fréquentant pas la structure, accompagnés d'un adulte (membre de la famille, assistante maternelle, professionnel de soin,...). Un spectacle, un théâtre d'ombre ou petit théâtre burlesque, des histoires contées, tapis à histoires,... tant de beaux voyages créés au fil des éditions, par l'équipe de la crèche multi-accueil, pour les familles de Saint-Pierre ou d'ailleurs. Le mercredi est l'un des temps forts de cette semaine où se mêlent l'éveil artistique et culturel, par des représentations gratuites et adaptée aux tout-petits à l'espace culturel Philippe Torreton, et festivités par des propositions d'animations thématiques diverses et variées en centre Ville, sur nos accueils et, depuis deux ans, dans le verdoyant parc du Manoir. C'est une succession de rendez-vous s'achevant par la « Cérémonie des bébés » où sont mis à l'honneur les Saint-Pierrais nés dans les 12 mois qui précèdent. Se retrouvent alors Madame la Maire, Elus, agents municipaux, partenaires de la semaine et, bien sûr, les familles invitées. Les bébés se voient offrir un cadeau de bienvenue. Chaque année, nous réinterrogeons ce qui sera offert passant ainsi d'un livre d'éveil à une photo portrait par un photographe professionnel, de cette dernière à une photo de famille ainsi qu'un kit de carrés coton lavables confectionné par nos équipes lors de la Covid-19 puis par des couturières bénévoles. En 2023, nous avons développé un partenariat avec un commerce local spécialisé dans la petite enfance et récemment implanté. Chaque famille a pu ainsi choisir, en fonction de ses besoins, un jouet, un vêtement ou un matériel de puériculture selon un budget donné.

A la Galipette, chaque jour, les familles sont accueillies à l'arrivée et au départ de l'enfant par un professionnel pour un temps de transmissions individuel. Les familles sont invitées à patienter quelques instants dans le hall de l'espace petite enfance lorsque deux familles sont déjà présentes dans le sas d'accueil afin de permettre un échange plus serein et personnalisé. En cas de nécessité, un échange confidentiel peut être organisé, à la demande de la famille ou du professionnel, dans le bureau de direction qui est à proximité.

Le bureau de la direction est toujours ouvert en sa présence et accessible au besoin en son absence. Ainsi l'échange est facilité. En cas de nécessité, les familles sont reçues également sur rendez-vous à des moments qui leurs sont plus faciles.

Au quotidien, les parents sont donc en lien direct avec l'équipe et la direction. L'usage de la communication électronique est également très développé puisque la direction favorise ce moyen rapide et efficace pour la gestion des affaires courantes. La communication par voie d'affichage est privilégiée pour les informations très ponctuelles

ou, au contraire, en lien avec la réglementation ou les usages de la crèche. Le téléphone est bien sûr utilisé en cas d'urgence.

Le préfet, directeur de l'exécutif

Réception par le préfet : 17/10/2023

Affichage : 17/10/2023

3- Les actions de soutien à la parentalité.

Afin de permettre aux familles de concilier au mieux vie familiale et vie professionnelle, nous sommes à l'écoute de leurs besoins. Les demandes initiales d'accueil sont transmises via le formulaire de demande de place disponible en Mairie à l'Espace familles. Une commission d'attribution des places est organisée en Mai de chaque année pour la rentrée scolaire à venir. La Ville fait au mieux et en fonction de critères objectifs pour contenter les familles. Une liste d'attribution est établie ainsi qu'une liste d'attente. Les demandes arrivant en dehors des périodes de commissions sont traitées au cas par cas (urgence, demande lointaine,...) par la direction en lien avec la responsable petite enfance éducation et l'Elu de secteur.

Les échanges réguliers avec la direction pendant le premier mois d'accueil permet un ajustement du contrat au plus près des besoins des familles. De même à chaque fin d'année scolaire, les besoins des familles sont réinterrogés pour anticiper d'éventuels changements significatifs (80 %, changement d'emploi,...). En cours de contrat, les parents ont la possibilité de demander d'ôter ou d'ajouter des temps d'accueil qui seront étudiés en fonction des capacités d'accueil. Pour se faire, les familles disposent d'un préavis d'un mois. A titre exceptionnel et sous certaines conditions, en lien avec la responsable petite enfance éducation et l'Elu de secteur, la direction peut être autorisée à réduire ce préavis pour qu'une situation indépendante de la volonté de la famille ne viennent pas pénaliser davantage une situation parfois précaire. En cas d'absence ponctuelle d'enfant, la direction ou l'équipe propose régulièrement d'accueillir un autre enfant sur le créneau libéré. Cela permet de répondre à des demandes d'accueil en attente ou à des besoins ponctuels. Ce fonctionnement nous permet de favoriser le retour à l'emploi de certains parents (entretien de recrutement, formation, missions intérim,...) et de permettre l'accès à la journée à des enfants pour lesquels l'accueil collectif est nécessaire (socialisation, âge pré-scolaire, répit parental,...).

Afin d'accompagner au mieux chaque parent dans sa mission éducative, les professionnels sont formés tout au long de leur carrière, bénéficiant ainsi de connaissances actualisées permettant de développer leurs capacités d'analyse des situations. Ainsi, ils peuvent apporter à la fois un éclairage notamment sur le développement de l'enfant, une écoute active, une aide à l'analyse et à la compréhension des situations que pourraient rencontrer les parents avec leur enfant.

4- Les dispositions d'accueil des personnes engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Le formulaire de demande de place à la crèche multi-accueil La Galipette est accessible à tous en Mairie. La condition d'emploi n'est pas impérative pour effectuer une demande. Une partie commentaire permet à chaque famille d'indiquer les renseignements importants et le cas échéant motiver la demande de place. La Municipalité est sensible à la question de l'insertion socio-professionnelle et étudie avec bienveillance chaque demande. Chaque année, des enfants sont accueillis sur les différents modes d'accueil pour permettre à leur(s) parent(s) de rechercher un emploi, suivre une formation, honorer une mission intérim, monter une auto-entreprise,... il n'est pas rare de voir évoluer ces situations très favorablement au cours de l'accueil et retrouver ensuite ces mêmes familles sur un accueil dit « ordinaire ».

Les dossiers passant en commission sont anonymés assurant ainsi une impartialité totale de la part des participants.

Une place d'accueil d'urgence est également proposée. Son accès est limité dans le temps et pour des situations précisées au règlement de fonctionnement.

Pendant l'accueil de l'ensemble des familles, la direction est vigilante aux difficultés que pourraient rencontrer certaines familles qu'elles soient, ou non, dans un processus d'insertion. Elle en avise Madame la Maire et l'Elu de secteur et peut, le cas échéant, orienter la famille vers le Centre Communal d'Action Social de son lieu de résidence (aide financière, aide à la constitution de dossier administratif, aide alimentaire,...).

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2023
Affichage : 17/10/2023

5- La démarche en faveur du développement durable.

- Le bâtimentaire : La structure se situe dans un bâtiment daté de 1997. Des diagnostics énergétiques et des travaux d'entretien réguliers sont opérés afin de maintenir la structure à un niveau de performance énergétique le plus honorable possible. Ainsi, ces dernières années, l'ensemble des robinets thermostatiques des radiateurs, raccordés au réseau Gaz, ont été changés pour optimiser les performances du chauffage central, de même que des régulateurs de température et de pression sont installés sur les robinets. Les éclairages néons ont fait place aux panneaux LED. L'électroménager est remplacé, à mesure de son obsolescence, par des machines moins énergivores. La structure est équipée à l'extérieur comme à l'intérieur de bacs de tri sélectif permettant ainsi le recyclage du verre, plastique, cartons,... La Ville est labellisée Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE). Rendre son territoire attractif et durable, tendre vers la sobriété énergétique et environnementale, améliorer le cadre de vie et la santé de votre population, assurer et préserver vos approvisionnements en ressources et en énergie, renforcer la résilience face aux changements climatiques ; sont tant d'axes forts pour lesquels la Municipalité a souhaité s'engager.

- L'alimentation : l'équipe est vigilante à faire coïncider les quantités servies aux besoins des enfants afin de limiter le gaspillage alimentaire. Pour se faire, un lien quotidien est mis en place avec la restauration municipale. Pour les plus petits, les achats sont ajustés aux besoins précis et personnalisés des enfants afin d'éviter les pertes et la péremption des plats préparés proposés. Un inventaire des denrées industrielles périssables est fait régulièrement. Lorsque nous constatons que des produits, non réfrigérés, qui ne seront pas consommés, approchent de leur date de péremption, nous les mettons à disposition des familles ou en faisons don à l'association « Coup de Pouce », Banque alimentaire du CCAS.

La loi Egalim, adoptée le 1er novembre 2018, est appliquée dans les restaurants municipaux de Saint-Pierre-lès-Elbeuf et, par conséquent, pour les enfants de crèche bénéficiant de ces repas. Pour les plus petits, un petit plat bio est proposé, a minima, une fois par semaine.

En 2023, les restes alimentaires compatibles vont être valorisés suite à l'installation et la mise en route du composteur pédagogique. En plus de permettre la revalorisation des épluchures, il permet de sensibiliser les plus grands et de leur faire découvrir le processus de retour à la terre par la décomposition des aliments. Processus que les enfants peuvent observer grâce à la partie vitrée de composteur. Les restaurants municipaux sont équipés de tables de tri permettant aux enfants d'être acteur dans la démarche. Les Biodéchets sont valorisés par TerraLéo (méthanisation).

La vaisselle en plastique est remplacée progressivement par des matériaux plus durable comme le verre et l'inox afin de réduire pollution et migration des plastiques lors des repas.

- L'entretien des locaux et du linge : pour l'entretien des locaux, des matériels et du linge, la majeure partie des produits est Eco labellisée. La Collectivité se tient en alerte dès que des solutions plus éco-responsables et durables sont accessibles.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2023

Affichage : 17/10/2023

- Les produits de soins des enfants : l'équipe utilise, en majorité, de l'eau nettoyante pour les changes des enfants. Depuis un an, l'eau nettoyante est fabriquée en interne. Cette démarche a pour but de limiter son impact environnemental (livraison fréquente, contenant non rechargeables,...) et nous permet de proposer un produit dont la composition est limitée au strict nécessaire. Des cotons lavables ont été confectionnés par l'équipe et ont remplacés complètement les cotons jetables largement utilisés avant. En 2023, nous testons une gamme de couches écologiques. Certes, plus chères à l'achat, elles nous permettent de poursuivre notre démarche éco-responsable sans impact sur la qualité du produit et donc sur le confort de l'enfant.
- Les activités et jeux proposés : Les achats de jouets dont l'objet d'une réflexion globale tant au niveau de l'utilité, qu'au niveau de la qualité et durabilité des jouets commandés. Nous privilégions dès que possible les matériaux durables écologiquement. L'achat des consommables est réfléchi également dans ce sens. Par exemple, les activités à partir de matériaux recyclés ou encore l'upcycling sont privilégiés. La structure profite d'un espace extérieur bien aménagés qui nous permet de proposer une activités jardinage tout au long de l'année aux enfants. Il est ouvert à la vue sur un deuxième jardin pédagogique accessible facilement et sur un parc arboré offrant à notre structure un réel écrin de verdure.

La petite enfance, la jeunesse et l'éducation sont au cœur des préoccupations et projets municipaux. La Galipette, structure à taille humaine, favorise l'accueil de chacun sans distinction et jouit d'un environnement verdoyant propice à l'expérimentation des enfants et à la prise de conscience environnementale. Les familles sont accueillies et accompagnées dans leurs missions éducatives par des professionnels aguerris, bienveillants et formés à l'accompagnement du jeune enfant et de sa famille.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217606409-20231005-2023-10-68-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/10/2023

Affichage : 17/10/2023